

### Finance solidaire et engagée *Comment donner du sens à son argent ?*

A l'occasion de [la semaine de la Finance solidaire, du 6 au 13 novembre 2017](#), le Crédit Coopératif réaffirme sa mobilisation pour une finance solidaire et engagée. De plus en plus de personnes souhaitent utiliser leur argent de manière responsable et le « consommer autrement » concerne désormais tous les secteurs... y compris celui de la banque. Les consommateurs souhaitent que leur argent finance des causes utiles : protection de l'environnement, solidarité internationale, handicap...

Comment est-il aujourd'hui possible de s'engager avec des opérations bancaires courantes et des placements ? Est-il possible de donner du sens à son argent ?

- **Partager les intérêts de son épargne avec une association**

Avec l'épargne de partage, le client partage la rémunération de son épargne, sous forme de don, avec une association ou une fondation partenaire pour leur donner les moyens d'agir concrètement sur le terrain.

*Au Crédit Coopératif, des partenariats existent avec 53 associations œuvrant dans des domaines très variés (emploi, logement, enfance, santé, agriculture biologique, énergies renouvelables, solidarité internationale...). Le [Livret Agir](#) donne du sens à l'épargne des clients. Il permet à la fois d'épargner et de partager la moitié des intérêts avec l'une des associations partenaires de la banque. En 2016, plus de 3,2 millions d'euros de dons ont été versés via les produits solidaires du Crédit Coopératif et les fonds de partage d'Ecofi Investissements.*

- **Soutenir des entreprises solidaires**

Dans les fonds solidaires, jusqu'à 10% du portefeuille permet de financer, à conditions préférentielles, des entreprises solidaires à forte plus-value sociale ou environnementale. La partie non solidaire, soit les 90% restants, est investie suivant le profil du fonds : actions, obligations... Et pour être cohérent, tous les fonds solidaires d'Ecofi Investissements - société de gestion du Crédit Coopératif - sont gérés en intégrant, au-delà de l'analyse financière, les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), avec un filtre ISR Engagé. Cette approche permet d'influer sur l'ensemble des secteurs économiques, dans une démarche de progrès ancrée dans la réalité économique.

*Avec [Ecofi Investissements](#), le Crédit Coopératif propose des placements qui combinent à la fois les logiques de gestion solidaire et ISR : Confiance Solidaire et Choix Solidaire. Aujourd'hui, Ecofi Investissements finance 73 entreprises solidaires pour un montant de 32,9 millions d'euros (au 30/09/17) dans 4 thématiques : Agir pour la solidarité internationale, Agir pour la planète, Agir pour une société plus juste et Agir pour entreprendre autrement.*

*Le Crédit Coopératif a créé [l'Assurance-Vie Agir](#)<sup>1</sup> en cohérence avec ses valeurs : 20% au minimum de l'épargne doit ainsi être investie dans « Choix Solidaire », un placement diversifié, solidaire et socialement responsable (ISR). Labellisée par Finansol, cette Sicav est en effet doublement engagée : elle finance, à hauteur de 10% maximum, les entreprises solidaires à forte plus-value sociale et/ou environnementale, les 90% étant investis avec un filtre ISR Engagé.*

<sup>1</sup> L'assurance vie Agir est un produit d'assurance vie multisupports géré et assuré par la Carac, libellé en euros et en unités de compte, dont le choix de la répartition et des supports dépend notamment du profil du client. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Sur ces derniers, le risque de moins-value est donc supporté par l'adhérent. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Garantie gérée et assurée par la Carac, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN : 775 691 165, siège social : 2ter rue du Château – 92 577 Neuilly-sur-Seine cedex. – Garantie distribuée par le Crédit Coopératif, société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable RCS Nanterre 349 974 931 01213 – APE 6419 Z – N° ORIAS 07 005 463 – 12, boulevard Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre cedex. – Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

- **Être utile grâce à l'argent qui est déposé sur son compte courant**

L'argent déposé sur le compte bancaire ne « dort » pas. Il est utilisé par la banque pour accorder des crédits à ses clients. Il est aujourd'hui possible pour les clients de faire en sorte qu'il finance un domaine d'activité qui leur tient à cœur grâce à une démarche de traçabilité.

*Le **Compte Agir** du Crédit Coopératif est un compte courant pas comme les autres : les sommes déposées servent à financer des projets à plus-value sociale et environnementale. Il est possible de choisir concrètement les domaines d'activités qui sont financés par la banque grâce aux ressources constituées par l'argent qui y est déposé : agir pour la planète, pour une société plus juste, pour entreprendre autrement.*

#### **À propos du Crédit Coopératif :**

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. <http://www.credit-cooperatif.coop/> <https://www.agirandco.coop/>



#### **Contacts presse :**

Tiara de Cerval – 01 47 24 83 47

Laurence Moret \_ 01 47 24 83 37

[presse@credit-cooperatif.coop](mailto:presse@credit-cooperatif.coop)